



## Des cadres acquièrent une participation à long terme à hauteur de 1.16% du capital d'IBA

Publication immédiate – le 31 août 2021

**Louvain-la-Neuve, Belgique, 31 août 2021, 07.00 (CET)**

### Investissement en actions IBA par des cadres d'IBA

Dans le contexte d'initiatives visant à faciliter l'accès à l'actionnariat de l'entreprise pour ses employés, IBA SA a cédé des actions détenues par sa filiale IBA Investments SC à une entreprise formée par certains cadres du groupe.

Plus spécifiquement, quelques dizaines d'entre eux se sont associés au sein d'une société indépendante, IB Anchorage SRL, et ont acheté 348,530 actions IBA SA détenues par IBA Investment SC (une filiale indirectement détenue à 100% par IBA SA), au dernier cours de clôture de 17.0 EUR/action sur Euronext Bruxelles, représentant une valeur totale de 5,925,010 EUR. IB Anchorage SRL s'engage à conserver ces actions pour un minimum de 6 années.

De la sorte, les cadres d'IBA affirment leur alignement sur la stratégie à long terme de l'entreprise et leur confiance dans le potentiel du groupe, pour le bénéfice de l'ensemble de ses parties prenantes.

### La transaction

Suivant l'Article 8:6 de l'Arrêté Royal implémentant le Code des Sociétés et Associations, IBA annonce que sa filiale IBA Investments SC a vendu des actions IBA à IB Anchorage SRL (dans laquelle IBA n'a aucune participation), comme suit:

Date de la transaction	Heure	Nombre d'actions	Mode de transaction	Prix	Total
30 août 2021	17.30 CET	348,530	Transaction "Over-the-counter"	€ 17.0	€ 5,925,010

Suite à cette transaction, IBA Investments SC détient 51,973 actions IBA, représentant 0.17% du nombre total d'actions émises par IBA.

A la connaissance d'IBA, IB Anchorage SRL détient un total de 348,530 actions IBA, représentant 1.16% du nombre total d'actions émises par IBA.



Suivant l'Article 8:4 de l'Arrêté Royal susmentionné et dans le cadre de cette transaction, IBA Investments SC annonce qu'elle a acquis un droit de prendre en gage les actions reprises ci-dessus, ce qui est assimilé à une acquisition d'actions propres au sens de l'Article 7:226 du Code des Sociétés et Associations.

« Le Conseil d'Administration et moi-même sommes ravis de constater ce solide engagement de cadres de toutes les régions et business units » déclare le Président du Conseil d'Administration, Pierre Mottet. « Cette initiative démontre leur attachement à long terme à la vision et aux valeurs de l'entreprise. IBA continuera à évaluer des options visant à favoriser l'actionnariat employé dans le cadre de l'approche parties prenantes de l'entreprise, telle qu'illustrée récemment encore par sa certification B-Corp. »

### Investor Relations

Soumya Chandramouli  
Chief Financial Officer  
[investorrelations@iba-group.com](mailto:investorrelations@iba-group.com)  
+32 10 47 58 90

### À propos d'IBA

IBA (Ion Beam Applications S.A.) est le leader mondial dans la technologie d'accélération de particules. La société est le principal fournisseur d'équipements et de services dans le domaine de la protonthérapie, considérée comme la forme la plus avancée de radiothérapie disponible aujourd'hui. IBA est par ailleurs un acteur de premier plan dans les domaines de la stérilisation industrielle, de la radiopharmacie et de la dosimétrie. L'entreprise, basée à Louvain-la-Neuve, en Belgique, emploie environ 1 500 personnes dans le monde. IBA est une entreprise certifiée B Corporation (B Corp) qui répond aux plus hauts standards de performance sociale et environnementale.

La société est cotée à la bourse paneuropéenne EURONEXT. (IBA: Reuters IBAB.BR et Bloomberg IBAB.BB).  
Pour plus d'informations : [www.iba-worldwide.com](http://www.iba-worldwide.com)